

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'UN VENDEUR

VIDE-GRENIERS

A joindre au formulaire de la déclaration préalable avec une copie de pièce d'identité

VIDE-GRENIER DU : **Dimanche 12 mai 2024**

ORGANISE PAR : SAUVONS L'EGLISE DE POMPAS

A : **POMPAS (Herbignac)**

Je soussigné(e)

né(e) le à

Domicilié

Participant non professionnel à la vente au débailage désignée ci-dessus,
Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (*Article L 310-2 du Code de commerce*)
- que je n'ai pas participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (*Article R321-9 du Code pénal*)

Fait à le

Signature

Attestation qui doit être complétée par chaque vendeur, à remettre à l'organisateur avec une copie de pièce d'identité. L'organisateur doit joindre les attestations et copies d'identité de tous les vendeurs en mairie.



POMPAS

HERBIGNAC

Dimanche 12 mai 2024

de 9h à 18H 80 emplacements

Restauration, bar, gâteaux...

Contact: Association Sauvons l'église de Pompas

Réservations : 06-09-12-34-98 ou 02-40-91-39-42

Mail : sauvonsleglisedepompas@gmail.com
10 € les 3 mètres linéaires
(réservé aux particuliers)

Date limite d'inscription : Samedi 09 mai 2024

Ne pas jeter sur la voie publique !